



**Préavis municipal n° 16
relatif à l'octroi d'un crédit pour la réfection
des places de jeux de Mauverney,
Ecole de Mauverney et Cité-Ouest.**

Date proposée pour la séance de la commission:

- **mardi 28 mars 2017 à 19h00**
Collège des Perrerets, salle 101

Municipale responsable: Mme Christine Girod

Gland, le 6 mars 2017

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Préambule

La Ville de Gland possède actuellement neuf places de jeux régulièrement contrôlées par le Service infrastructures et environnement, plus précisément le Groupe voirie, mais également par une entreprise spécialisée. Or, le diagnostic annuel démontre la vétusté des sols amortissants des différentes zones et l'obsolescence de certaines infrastructures.

Une analyse multicritère tenant compte des normes en vigueur, des utilisateurs ainsi que des aspects financiers fait ressortir des défauts mineurs sur 70% des places et démontre un besoin d'intervenir de manière conséquente sur l'ensemble. Les lieux nécessitant une réfection prioritaire et dont ce préavis fait l'objet sont :

- Cité-Ouest;
- Collège de Mauverney ;
- Parc de Mauverney.

Ces places de jeux ont été créées en 2007 et présentent les mêmes caractéristiques d'usure et de défauts. Les rapports techniques mettent en évidence la non-conformité des revêtements de sol, ainsi qu'un manque de convivialité. L'agencement et l'âge des infrastructures expliquent cette situation.

Au vu de ce qui précède la Municipalité propose au travers de ce préavis une gamme de jeux modernes, ludiques et répondant favorablement aux dernières normes et législations en la matière. Il est aussi important de mettre en évidence l'importance du calendrier intentionnel. En effet, dans une volonté d'offrir à la population des lieux adaptés, ergonomiques et tenant compte des périodes d'utilisation de ces places de jeux, le début des travaux devrait se situer en mai 2017.

Description des travaux projetés

Le projet prévoit la réfection des revêtements de sol dans leur globalité en réalisant la mise en place de supports de type "Biolast" et "Bioturf".

Ces matériaux répondent aux normes en vigueur en offrant un pouvoir amortissant élevé et, par analogie, une sécurité adaptée aux besoins des utilisateurs. La différence principale de ces sols réside dans la résistance aux sollicitations. Le "Biolast" est plus approprié pour répondre favorablement à ce critère et par conséquent est à privilégier lors d'installation avec des hauteurs de chute importantes ou en présence de jeux style balançoire ou toboggan.

Sur les trois lieux cités ci-dessus, seules deux places nécessitent le remplacement des structures divertissantes. En effet, la "Cité-Ouest" est astreinte à des travaux de faible importance qui seront réalisés via le contrat de maintenance que la Ville de Gland possède avec l'entreprise TopJeux. Le périmètre "Mauverney" est quant à lui assujéti à des travaux plus conséquents. Dans le but d'une lisibilité accrue, ceux-ci sont décrits de manière distincte ci-dessous :

1. Collège de Mauverney :

Zone de jeux prisée par les écoliers, cette place accueille quotidiennement plus de 400 élèves, dont la tranche d'âges se situe entre 4 et 10 ans. Cette situation en fait une pièce maîtresse dans l'épanouissement des enfants.

La place de jeux de Mauverney est située dans le périmètre scolaire et est réservée aux écoliers durant les heures scolaires. Toutefois, le retour d'expérience démontre que cette place est utilisée par de plus jeunes enfants et leurs familles après les heures d'école. Par conséquent, le projet prévoit une redéfinition des zones de divertissement selon l'âge des utilisateurs et la mise en place d'une gamme de jeux dont la structure parsemée permet une surveillance optimale par les enseignants et les parents tout en respectant la zone qui leur est consacrée.

La délimitation des périmètres se fait grâce à la différence de couleur du revêtement amortissant et sa matière. En effet, les jeux des plus grands, subissant de plus fortes sollicitations dues au toboggan et à la hauteur de chute plus élevée, doivent être équipés d'un sol "Biolast". La couleur permet également aux surveillants de mieux appréhender les catégories de jeux et de pouvoir intervenir immédiatement en cas de mauvaise compréhension de l'enfant.

Pour finir, des cheminements sont implicitement existants et afin de garantir la sécurité de l'ensemble des protagonistes du collège de Mauverney, les travaux délimiteront clairement les aires d'amusement de celles dévolues au transit.

Dans le but d'impliquer les élèves dans la démarche des travaux, une consultation quant au choix définitif des structures "la jeep" ou "le Wagon toboggan" sera menée au travers du conseil des délégués. Les écoliers, par le biais des délégués, pourront voter pour un objet et exprimer leur choix. Cette démarche citoyenne s'inscrit parfaitement dans la dynamique et le but du conseil des délégués.

Concrètement, les travaux consistent à :

- Zone 4-10 ans :
 - o pose d'un revêtement du type "Biolast" de couleur rouge brique sur 75m² ;
 - o mise en place d'une structure "Cameleo".



Figure 1 : "Cameleo Forestic"

- Zone 2-8 ans :
 - o pose d'un revêtement du type "Bioturf" de couleur verte (gazon naturel) sur 40 m² ;
 - o mise en place d'une structure "Magic color" ("Jeep" ou "Wagon toboggan")



Figure 2 : " à gauche - wagon toboggan. à droite - Jeep"

- Zone mixte :
 - o mise en place d'une structure "Solo +"

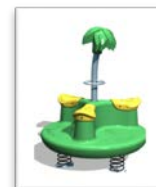


Figure 3 : "L'île flottante"

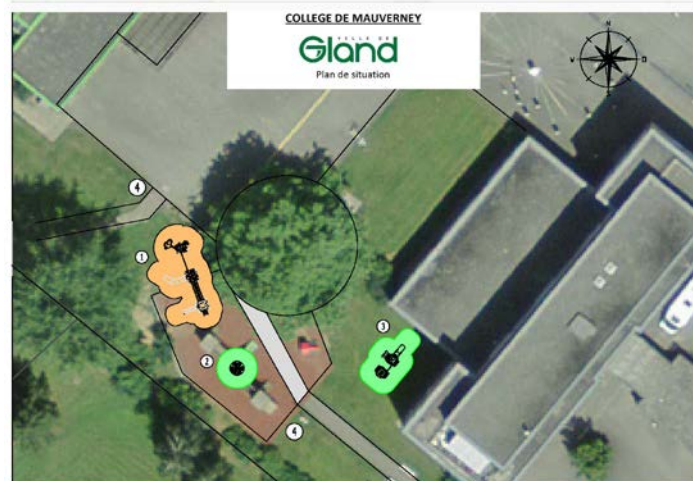


Figure 4: plan de situation "Collège de Mauverney"



Figure 5 : photomontage de la future place de jeux

2. Parc de Mauverney :

Le parc de Mauverney est une vaste place utilisée principalement par les habitants du quartier. Une visite in situ démontre immédiatement que cette place pourrait à l'évidence être mieux utilisée. En effet, la place centrale dédiée à l'accueil des adultes manque d'installations, ce qui la rend peu accueillante. Pour cette raison, le projet prévoit l'installation de jeux interactifs permettant l'échange parents/enfants de façon ludique et sans risques.

De plus, malgré un visuel positif, le revêtement du sol ne répond plus aux normes actuellement en vigueur, notamment en raison des épaisseurs trop fines pour les hauteurs de chute présentes. Aussi, la mise en place d'un revêtement synthétique s'avère nécessaire.

Pour finir, le cheval à bascule actuel présente quelques risques de pincement, il sera donc remplacé par une structure mieux adaptée.

Concrètement, les travaux consistent à :

- Zone de jeux :
 - o pose d'un revêtement du type "Bioturf" de couleur verte (gazon naturel) sur 105m²;
 - o remplacement du cheval de bois actuellement sur place par une structure similaire.

- Zone centrale :
 - o mise en place de 3 structures interactives de type "solo".



Figure 6 : "Cheval sur ressort"



Figure 7 "solo+"



figure 8:à gauche - nouvel espace d'échange indiqué en rouge. à droite – nouvelle surface de sol en "Bioturf" indiqué en vert



Figure 9: photomontage représentant le parc de Mauverney avec mise en scène des structures "Solo+"

Coût des travaux

Le coût de ces travaux est défini sur la base de devis estimatifs réalisés par le fournisseur. Il se résume comme suit:

Lieux	Type des travaux		Coût Détaillé	Coût Global
Collège de Mauverney	Travaux de génie civil	CHF	38'000. --	102'000.00
	Revêtement	CHF	24'000. --	
	Fourniture et pose des jeux	CHF	40'000. --	
Parc de Mauverney	Travaux de génie civil	CHF	11'000. --	33'000.00
	Revêtement Bioturf	CHF	15'000. --	
	Fourniture et pose des jeux	CHF	7'000. --	
Cité-Ouest	Travaux de génie civil	CHF	11'000. --	26'000.00
	Revêtement Bioturf	CHF	15'000. --	
Divers et imprévus, environ 3 %	.-	CHF	.-	5'666.65
Total HT	.-	CHF	.-	166'666.65
Tva 8%	.-	CHF	.-	13'333.35
			Total travaux TTC	180'000.00

Financement

Le financement de ces travaux sera assuré par les disponibilités de la bourse communale.

Amortissement

Le montant utilisé sera amorti sur une période de 10 ans, conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes.

Le tableau récapitulatif joint en annexe au présent préavis permet de vérifier que cet emprunt entre dans le cadre du plafond d'endettement ratifié par le Conseil communal.

Frais d'exploitation

Cet investissement ne générera pas de frais de fonctionnement additionnels.

Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le préavis municipal n° 16 relatif à l'octroi d'un crédit pour la réfection des places de jeux de Mauverney, Ecole de Mauverney et Cité-Ouest;
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour;
- d é c i d e
- I. - d'accorder le crédit de CHF 180'000.-- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 180'000.--.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Le Secrétaire:

G. Cretegny

J. Niklaus

ANNEXE I - préavis n° 16



Crédit d'investissement

Préavis no : 2017/16 Montant : CHF (TTC) 180'000.00

Préavis municipal n° 16 relatif à l'octroi d'un crédit pour la réfection des places de jeux sur le territoire de Gland.

Estimation des charges de fonctionnement annuelles				CHF
- Charges financières : Néant. Le financement de ces travaux sera assuré par les disponibilités de la bourse communale.				
- Amortissement : linéaire sur 10 ans				18'000.00
Total annuel des charges				18'000.00
Situation financière				CHF
Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements				128'000'000.00
Cautionnements engagés à ce jour				11'698'018.00
Endettement à ce jour	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016 *	
Endettement au bilan				
Engagements courants	1'886'606.55	2'058'893.90	2'236'176.46	
Passifs transitoires	546'865.81	653'973.79	1'572'757.66	
Emprunts à court et long terme	57'995'000.00	60'335'000.00	61'275'000.00	
Total endettement au bilan	60'428'472.36	63'047'867.69	65'083'934.12	
Engagements hors bilan				
Préavis en cours acceptés par le Conseil communal			40'750'676.00	
Travaux facturés et payés à ce jour			26'952'418.00	
Total engagements hors bilan			13'798'258.00	
Total endettement brut			78'882'192.12	
Solde disponible à ce jour			37'419'789.88	
Autres préavis en cours				
Préavis municipal n° 14 relatif à une demande de crédit de CHF 1'323'500 destiné à financer l'assainissement du réseau d'éclairage public.			1'431'500.00	
Préavis municipal n° 15 relatif à l'octroi d'un crédit de construction pour la mise en place d'une zone 30km/h dans le secteur sud de la ville.			760'000.00	
Préavis municipal n° 17 relatif à une demande de crédit pour l'aménagement de locaux consécutif à la réorganisation de services de l'administration communale pour la législature 2016-2021.			308'500.00	
Total des préavis en cours			2'500'000.00	

* Sous réserve de la comptabilisation des dernières écritures de budgétisation. Le Service des finances n'étant pas encore en possession de tous les décomptes et factures relatifs à l'exercice 2016, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 ne sont pas définitifs.

Mise à jour : 24 février 2017

ANNEXE II - préavis n° 16

